PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE GRAND PARIS GRAND EST

ANNEXES

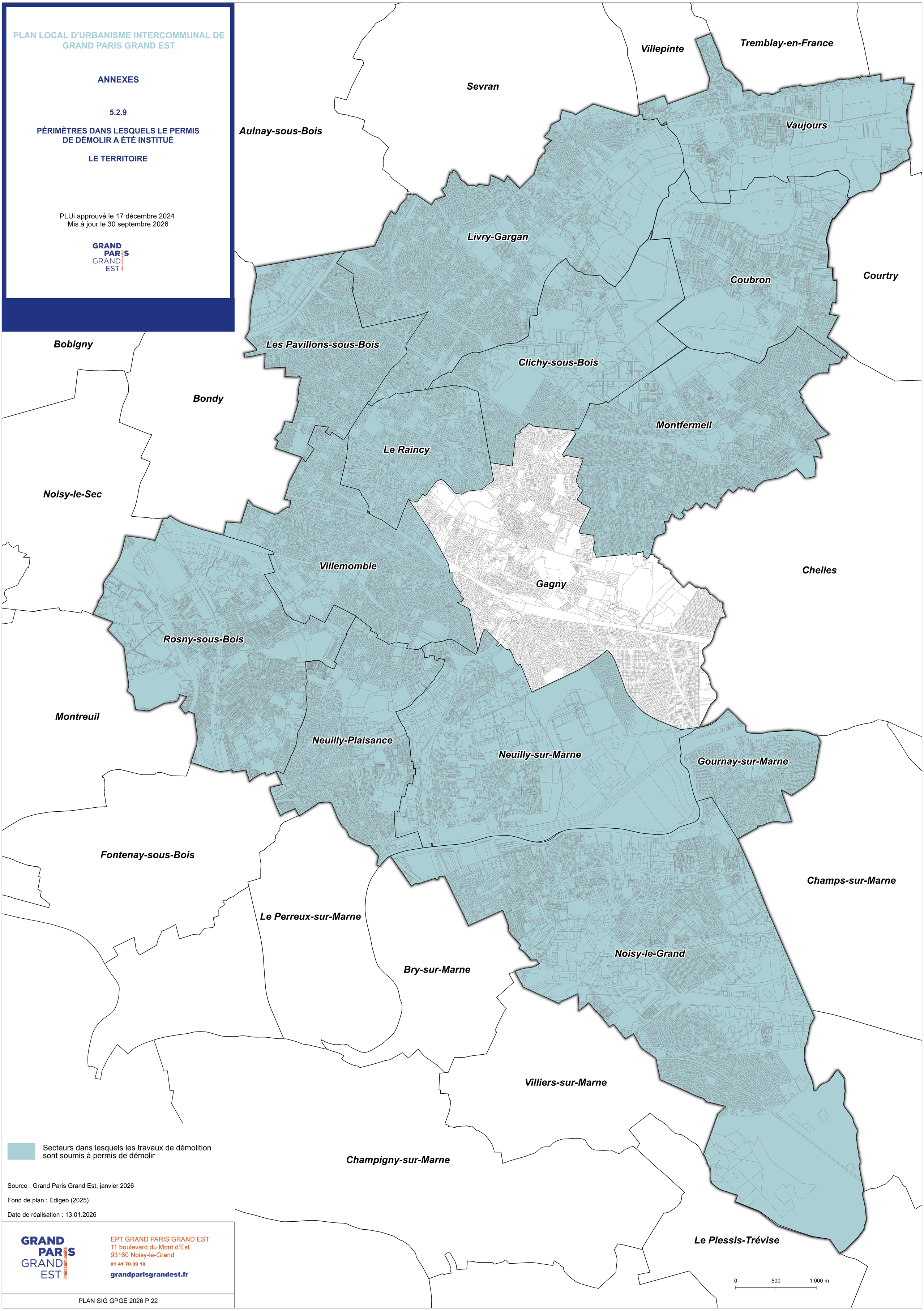
5.2.9

PÉRIMÈTRES DANS LESQUELS LE PERMIS DE DÉMOLIR A ÉTÉ INSTITUÉ

LE TERRITOIRE

PLUi approuvé le 17 décembre 2024
Mis à jour le 30 septembre 2026

GRAND PARIS GRAND EST intercommunalité



Secteurs dans lesquels les travaux de démolition sont soumis à permis de démolir

Source : Grand Paris Grand Est, janvier 2026

Fond de plan : Edigeo (2025)

Date de réalisation : 13.01.2026

GRAND PARIS GRAND EST intercommunalité

EPT GRAND PARIS GRAND EST
11 boulevard du Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand
01 41 70 39 10
grandparisgrandest.fr